

La mission de l'association EVRA : améliorer le système législatif de la protection de l'enfance, soutenir les victimes de pédocriminalité et leurs parents via des conseils juridiques, les accompagner vers le dépôt de plainte et/ou le suivi de la plainte.

L'équipe d'EVRA est constituée de « *survivants du passé, de pairs aidants et de parents protecteurs unis dans un même but : dénoncer la pédocriminalité, un fléau qui touche un enfant sur cinq en France. Les membres de l'association accompagnent les parents de victimes ainsi que les survivants et survivantes vers la construction d'une vie faite de résilience et d'espoir* ».



Les raisons d'un combat

Chaque année, en moyenne, en France, 155 000 enfants sont victimes de viol ou de tentative de viol.

Dans un rapport sur la protection des mineurs victimes d'infractions sexuelles, publié au nom de la commission des lois du Sénat, on peut lire les résultats d'une enquête de l'Ined sur la population, menée en 2015. Il en résultait que près de 40% des viols ou tentatives de viols déclarés par les femmes avaient lieu avant l'âge de quinze ans. Pour les hommes, le taux monte à près de 60%. Un quart des femmes et un tiers des hommes interrogés dans cette étude ont expliqué que ces faits avaient débuté avant l'âge de onze ans.

On estime, selon les données du ministère de l'Intérieur que le pic de violence sexuelle chez les filles est atteint entre 10 et 15 ans. Chez les garçons, ce pic est évalué à 6 ans ; il décroît ensuite.

Voilà pourquoi EVRA s'est donné pour mission de combattre ce fléau en le dénonçant, mais aussi en mettant en place des conférences de prévention avec, bientôt, la possibilité d'intervenir dans les écoles, collèges et lycées.

Les actions d'EVRA

- Des groupes de parole dédiés pour permettre aux victimes et à leurs proches de s'exprimer.
- Le soutien aux victimes de maltraitances durant l'enfance et de violences sexuelles à caractère pédocriminel via des conseils juridiques, mais aussi un accompagnement vers le dépôt de plainte et/ou le suivi de la plainte.
- Des interventions auprès des pouvoirs publics afin d'améliorer le système législatif de la protection de l'enfance.
- La mise en place prochaine d'un numéro vert.

EVRA est membre du Collectif Pour L'Enfance : <http://collectifpourenfance.fr/>

Contacts EVRA

asso.evra@gmail.com

<https://www.facebook.com/evrasso/>

<https://www.instagram.com/association.evra/?hl=fr>

https://twitter.com/evra_1

<https://www.helloasso.com/associations/evra-pour-la-protection-de-l-enfance>